

MATERNITÉ COVID-19

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES ET ORTHOGÉNIE



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



FRICTION des mains à la solution hydro alcoolique

CONSULTATIONS PROGRAMMÉES GYNÉCOLOGIQUE

PASS sanitaire à jour exigé

Schéma vaccinal complet, ou PCR ou test antigénique < 24h

CONSULTATIONS URGENTES GYNÉCOLOGIE

Pas de PASS sanitaire exigé

Schéma vaccinal complet, ou PCR ou test antigénique < 24h recommandé

ORTHOGENIE-IVG

- **Pas de PASS sanitaire demandé** lors des consultations, prévoir ordonnance test si pas vaccinée pour son hospitalisation.
- **PASS sanitaire exigé** pour les hospitalisations pour la patiente et son accompagnant. Si pas de PASS, prendre en charge la patiente comme une urgence.
- **PASS sanitaire à jour exigé** pour les méthodes chirurgicales.